

# PRESERVER, ENTREtenir ET VALORISER LES CHEMINS DES COLLECTIVITES



**Contexte** : les chemins constituent des supports aux déplacements des espèces animales et végétales : ils contribuent donc aux continuités écologiques. Une gestion appropriée de ces espaces est donc essentielle pour maintenir leur intérêt pour la faune et la flore associées. Ces chemins ont également un intérêt dans l'amélioration du cadre de vie, et l'attractivité du territoire.

## Objectifs généraux :

- Préserver les chemins existants et leur emprise
- Reconnaître et/ou identifier leur intérêt écologique
- Gérer de manière appropriée ces chemins (voire en restaurer certains) et leur emprise
- Communiquer et faire connaître ces chemins au plus grand nombre

## Etapes de réalisation/ moyens de mise en œuvre :

1. A l'échelle des communes : repérer et identifier les chemins des collectivités en fonction de leur vocation (chemin de communication, de desserte agricole, de randonnée ou chemin non utilisé) puis les transcrire dans les PLU et/ou les inscrire au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée)
2. Identifier les chemins qui concordent avec des réservoirs et/ou des corridors de biodiversité, puis réaliser des inventaires et diagnostics pour améliorer la connaissance et la gestion de ces chemins.
3. Les transcrire dans un cadre de gestion économique et réglementaire (Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée, emprise communale à valeur patrimoniale (corridor écologique, élément de paysage)
4. Mettre en place les préconisations d'entretien des haies et des bords de chemin résumés dans la fiche "Préconisations de gestion des haies et des espaces naturels"
5. Pour les chemins de randonnée, les valoriser à l'échelle intercommunale (cf.verso).

## Facteurs de réussite :

- mobilisation des élus sur l'ensemble des étapes précédemment citées
  - essaimage et coordination de l'action : initiée sur la CdC de La Châtre Sainte Sévère et Val de Bouzanne, mais pas encore sur la CdC de La Marche Berrichonne.
- Accompagner les communes concernées dans cette démarche

**Evaluation de l'action** : **Indicateurs de résultats quantitatifs** : nombre de communes qui ont initié la démarche, proportion de linéaire de chemins faisant l'objet d'une gestion appropriée, proportion de chemins inscrits au PDIPR.

**Indicateurs de résultats qualitatifs** : évaluer la qualité des chemins gérés durablement (diagnostic initial et suivi adapté) ainsi que des emprises communales et intercommunales à valeur patrimoniale.

## Maîtrise d'ouvrage (pressenti) :

**Coordination** : Pays de La Châtre en Berry

**Animation** : en partenariat avec la CdC de La Châtre Ste sévère, CG36

**Accompagnement** : à l'échelle des communes, par une structure de développement local

**Estimation des dépenses (€)** : tps de travail à estimer

**Financements possibles** : LEADER

**Planification** : début janv 2015

## CONTACTS :

- Yann LEROUX, directeur du Pays de La Châtre en Berry
- structure d'animation locale



# EXEMPLE D'ACTION : BIODIVERSITE ET CHEMINS DE RANDONNEE

**Contexte territorial :** Le Pays de La Châtre en Berry jouit d'un réseau relativement dense de chemin de randonnées, identifiés comme des supports incontournables pour communiquer sur les éléments de la Trame Verte et Bleue, auprès du grand public. Un travail de recensement et d'actualisation des chemins de randonnée est déjà en cours à l'échelle de la Communauté de Communes de La Châtre Ste Sévère et de celle de Val de Bouzanne, sur lequel s'appuiera cette action. Il s'agira donc de croiser les chemins de randonnée recensés avec les données de la TVB. Cette action s'appuiera aussi sur l'expertise de la FFRP et du CG36 (PDIPR).

**Présentation générale :** Elaboration de fiches explicatives et de panneaux expliquant concrètement ce qu'est la biodiversité locale.

## Etapas de réalisation :

1. Identifier les chemins de randonnées qui concordent avec des réservoirs et/ou des corridors de biodiversité
2. Créer un logo « TVB » et une charte graphique identifiable (commune à tous les supports de communication)
3. Compléter les fiches explicatives existantes et/ou proposer un texte synthétique à y insérer : ces fiches seront téléchargeables sur internet.
4. Proposer un itinéraire alliant corridors et/ou réservoirs et exploitations agricoles qui pratiquent la vente à la ferme : en vue d'allier activité économique et valorisation de la biodiversité
5. Elaborer des panneaux de communication à implanter sur les chemins de randonnée concernés : une vigilance particulière sera apportée sur le choix du nombre et l'emplacement de ces panneaux pour ne pas nuire à la qualité esthétique du chemin.

**Facteurs de réussite :** - mobilisation des acteurs locaux, notamment dans l'entretien des chemins de randonnée.  
- essaimage de l'action : initiée sur la CdC de La Châtre Sainte Sévère et Val de Bouzanne, mais pas encore sur la CdC de La Marche Berrichonne.

→ Co-construire avec les communes concernées, les supports de communication

## Evaluation de l'action :

**Indicateurs de résultats quantitatifs :** nombre de supports mis en place et disponibles sur interne

Estimation du nombre de visiteurs par an (en office de tourisme et nombre de visites de la rubrique du site)

**Indicateurs de résultats qualitatifs :** retours qualitatifs communiqués auprès des acteurs du tourisme (par ex : OT)



## Maîtrise d'ouvrage (pressenti) :

Pays de La Châtre en Berry, en partenariat avec la CdC de La Châtre Ste sévère et une structure de développement local

**Estimation des dépenses (€) :** coût prestation graphique (logo) et de temps de travail d'animation

**Financements possibles :** Contrat de Pays

## Planification :

- Début : janvier 2015
- Durée : à déterminer

## CONTACTS :

- Yann LEROUX, directeur du Pays de La Châtre en Berry
- Annick Dussault, chef de service tourisme CdC La Châtre Ste Sévère
- Structure d'animation locale